

M. G. W. Baldwin (Peace River): Compte tenu du fait que, selon le chapitre 45 des statuts de 1912, la province de Québec s'est portée protectrice des droits des Indiens, au même titre que le gouvernement fédéral, le ministre songe-t-il à consulter son collègue le ministre de la Justice ainsi que d'autres collègues, afin d'être en mesure d'intervenir en tant que protecteur des droits des Indiens et des Esquimaux à cet égard?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, l'honorable député devrait savoir qu'il se fait beaucoup de communications entre les divers départements du gouvernement actuel.

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LES
FRAIS DE DÉPLACEMENT DES PROTESTATAIRES À
MONTRÉAL

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre pourrait-il dire si son ministère a payé le voyage des Indiens qui sont allés manifester à Montréal contre le projet de la baie James?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je ne possède pas de renseignement à ce sujet. Les Indiens reçoivent du ministère et d'autres organismes des fonds qu'ils utilisent aux meilleures fins possibles. En ce qui a trait aux frais de ce voyage, je ne peux dire s'ils ont été défrayés ou non par le ministère ou quelque autre organisation, mais je dois reconnaître qu'ils ont le droit de manifester.

* * *

LES DROGUES PSYCHOTROPES

LA DÉMISSION DU RESPONSABLE DE LA DIRECTION DE
L'USAGE NON MÉDICAL DES DROGUES—LA QUESTION
DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à propos de la démission du docteur William Craig, directeur du service fédéral chargé de l'usage non médical des drogues. Le ministre envisage-t-il de faire une déclaration à la Chambre au sujet de la démission de ce fonctionnaire très haut placé?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Ce n'était pas mon intention, monsieur l'Orateur. Le docteur Craig a remis sa démission sans invoquer de motifs précis. Il me semble qu'à titre de fonctionnaire, il a le droit de remettre sa démission n'importe quand, et c'est ce qu'il a fait.

• (1420)

L'hon. M. Stanfield: Le ministre a-t-il l'intention d'affecter des fonds supplémentaires dans l'espoir qu'on puisse

nommer comme successeur au docteur Craig un homme ayant la compétence nécessaire pour poursuivre cette tâche fort utile?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, à mon avis, il est possible de faire œuvre utile avec les fonds actuellement affectés. Si les priorités justifient d'autres initiatives en l'occurrence, le gouvernement sera disposé à y faire face.

LE DÉPÔT DU RAPPORT DÉFINITIF DE LA COMMISSION
LE DAIN

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social dirait-il à la Chambre quand sera déposé le rapport complet et définitif de la commission LeDain et si ce document se trouve maintenant en la possession du gouvernement?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, en réponse d'abord à la seconde partie de la question: non, le gouvernement n'est pas en possession du rapport définitif et je ne peux pas dire avec certitude quand nous le recevrons. Le président lui-même a annoncé une nouvelle tranche traitant de la marihuana, que j'attends dans un avenir assez proche. Le rapport définitif, qui comprendra toutes les études de recherche et les conclusions complètes sur tout le sujet que la commission avait mandat d'étudier, sera, à ce que je crois, assez volumineux.

LA DIRECTION DE L'USAGE NON MÉDICAL DES
DROGUES—LA CONVOCATION DU
MINISTRE DEVANT LE COMITÉ

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné les dissensions intestines, passez-moi l'expression, qui ont cours, le ministre serait-il disposé à comparaître devant le comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales pour expliquer la situation et apaiser les inquiétudes de la population?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, premièrement, je nie la prémisse du député quant aux «dissensions». Deuxièmement, quand je me présenterai devant le comité en temps opportun pour expliquer mes prévisions budgétaires, les membres du comité auront le loisir de me poser toutes les questions qu'ils voudront.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PARC AU TÉMISCAMINGUE—LES
POURPARLERS AVEC LE QUÉBEC

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.